



UniSpheres
Scholae



CATALOGUE DE FORMATIONS 2025

RÉUSSIR VOTRE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation


vivea Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du **Vivant**

Mise à jour du catalogue : fév. 2025





SOMMAIRE

UNISPHERES SCHOLAE

- ▶ Le centre de formation _____ 3
- ▶ La formation selon UniSphères _____ 5
- ▶ Modalités _____ 6

LES FORMATIONS COURTES

- ▶ Les bases de l'agriculture régénératrice _____ 7
- ▶ Les couverts végétaux, une biotechnologie fondatrice _____ 8
- ▶ Gestion mécanique des adventices _____ 9
- ▶ Lier Nutrition et Santé des plantes pour une protection phytosanitaire renouvelée _____ 10
- ▶ Approche système et conception de systèmes de culture bas intrants _____ 11
- ▶ Savoir lire les analyses organo-biologiques du sol _____ 12
- ▶ Diagnostiquer les sols sur une exploitation agricole _____ 13

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES _____ 14



Unisphères Scholae est né de la volonté de Biosphères et du Centre de Développement de l'Agroécologie, de permettre au plus grand nombre de se former aux méthodes et outils, nécessaires pour réussir la transition agroécologique. **Unisphères Scholae** est un centre de formation 100% dédié aux professionnels de l'agriculture.

Le centre de formation de l'agroécologie a été créé pour offrir des possibilités de formation à tout professionnel souhaitant approfondir ses connaissances et développer ses compétences dans la transition agroécologique.

Ces formations visent le développement des compétences des professionnels à travers différents modules, fondés sur une pédagogie interactive et attentive à la diversité des parcours des participants. Nos formations bénéficient aussi des ressources produites par les équipes de Biosphères, notamment via ses activités de recherche appliquée. Une équipe d'experts en agronomie compose notre équipe pédagogique.



▶ LA FORMATION
EN 2023

82% des stagiaires
satisfaits des
formations suivies

85% des stagiaires
satisfaits des formateurs
et de leur approche
pédagogique

▶ ILS NOUS FONT
CONFIANCE

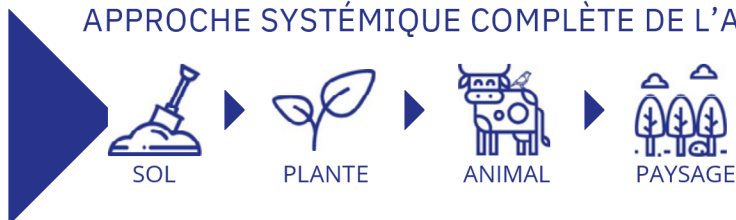




UniSphères est un centre de formation 100% dédié aux professionnels de l'agriculture

- ▶ **PÉDAGOGIE PRAGMATIQUE** avec tours de plaines, ateliers de co-construction...
- ▶ **TOUS NIVEAUX** avec des parcours sur mesure adaptés au public cible
- ▶ **FORMATIONS THÉMATIQUE** Carbone, couverts végétaux, bio-intrants...
- ▶ **FORMATIONS PAR FILIÈRE** avec des contenus spécifiques

APPROCHE SYSTÉMIQUE COMPLÈTE DE L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE :





LA FORMATION SELON UNISPHERES SCHOLAE

- ▶ La prise en compte de la diversité et de l'expérience des participants, des organisations et des territoires, et l'ajustement à la dynamique et au rythme de progression du groupe sont les principes structurants de nos interventions.
- ▶ La co-construction pour que les participants soient activement associés à l'élaboration et à la diffusion des savoirs et savoir-faire ; les professionnels sont « les ressources les uns des autres » et les formateurs facilitent ce travail collectif.
- ▶ L'interactivité et la diversité des méthodes pédagogiques. L'apport d'éléments théoriques est toujours accompagné de témoignages, de travaux à partir des expériences des participants, d'ateliers interactifs ou d'échanges. L'objectif est de favoriser la participation des stagiaires et l'appropriation des contenus par une attitude active durant toute la formation.
- ▶ La progression de la formation est construite à partir d'un programme pré-établi. Les séquences de travail sont structurées selon une visée pédagogique précise et les objectifs de chacune sont présentés aux participants. Des bilans ainsi qu'une évaluation continue des acquis sous une forme interactive sont proposés par les formateurs.
- ▶ Les méthodes pédagogiques sont choisies afin de faciliter le lien entre les contenus de la formation et la pratique professionnelle des participants. Les supports et modes d'animation peuvent notamment être transmis aux stagiaires pour être réutilisés dans le cadre de leurs missions. Les ateliers de mise en situation ou d'étude de cas sont centrés sur des problématiques rencontrées par les participants.



MODALITÉS

Des formations sur mesure

Nous répondons à vos demandes de formations spécifiques en déterminant conjointement les objectifs, le contenu, la durée, les méthodes et modalités. La détermination du prix varie en fonction de l'objet de la commande et de l'ingénierie pédagogique requise pour répondre à ce besoin de formation sur-mesure.

L'équipe pédagogique

Nos formations sont mises en œuvre et dispensées par une équipe pédagogique composée des membres de l'équipe d'Unispheres Scholae reconnus pour leur expertise ou leur engagement dans la démarche agroécologique. Soucieux avant tout d'un déploiement de projets pour des sols vivants qui tiennent compte de la diversité des territoires, des organisations et des initiatives, ils favorisent l'échange d'expérience et la mise en pratique des apports.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous et toutes et, à trouver la meilleure solution afin que chacun.ne puisse en bénéficier. Vous êtes donc invités à nous contacter en amont de la formation.

Votre contact : contact@uni-spheres.com



LES BASES DE L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE 7h ou 14h



En salle
50%



Terrain
50%

OBJECTIFS Appréhender les principes de l'agriculture régénératrice et la maîtrise du carbone. Appréhender la notion de "sol vivant".

INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité/ délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne.
Fin des inscriptions 2 mois avant la formation



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Les principes de l'agroécologie
- ▶ La photosynthèse et le transfert d'énergie
- ▶ Système de culture régénératif : déterminant technique et scientifique
- ▶ Santé des sols, de la plante et du paysage
- ▶ Réalisation d'étude des sols de l'exploitation
- ▶ Étude des performances technico-économiques
- ▶ Forces et faiblesses du système agricole

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires
- ▶ Présentation avec support diaporama
- ▶ Étude de cas
- ▶ Visite d'exploitation
- ▶ Ateliers participatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session



LES COUVERTS VÉGÉTAUX, UNE BIOTECHNOLOGIE FONDATRICE 14h

 En salle 75%  Terrain 25%

OBJECTIFS Maîtriser la pratique des couverts végétaux : types, pratiques et construction des itinéraires techniques.

INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité et

délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Les principales espèces utilisables en couverts
- ▶ Effets des couverts sur la matière organique du sol et sur la biomasse microbienne
- ▶ Impact sur la gestion du désherbage, la disponibilité en nutriments
- ▶ Gestion des itinéraires techniques : implantation, entretien, destruction
- ▶ Qualité des couverts végétaux et impact sur les sols
- ▶ Étude de différentes gammes de couverts
- ▶ Détail du système de culture et évolution des pratiques au fil du temps
- ▶ Étude des sols
- ▶ Étude de la performance du système agricole

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires
- ▶ Présentation avec support diaporama
- ▶ Mise en place de cas type
- ▶ Visite d'exploitation
- ▶ Atelier de co-construction d'itinéraire technique
- ▶ Atelier de qualification du système agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session



GESTION MÉCANIQUE DES ADVENTICES 7h

 En salle 50%  Terrain 50%

OBJECTIFS Appréhender la lutte contre les adventices en lutte combinée. Maîtriser les principales machines et leurs réglages. Maîtriser les principales stratégies agronomiques.
INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité et

délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation.



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Révision des fondamentaux Lien entre agronomie, rotation et désherbage
- ▶ Agriculture de conservation et désherbage
- ▶ Les machines disponibles et leurs principales caractéristiques : herse étrille, bineuse, houe rotative, scalpeurs.
- ▶ Rotation gagnante et limitant les adventices
- ▶ Description des machines et démonstration de réglage (selon les possibilités)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires
- ▶ Présentation avec support diaporama
- ▶ Atelier d'intégration du désherbage mécanique dans les rotations
- ▶ Visite technique d'exploitation
- ▶ Atelier de réglage des machines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session

LIER NUTRITION & SANTÉ DES PLANTES : POUR UNE PROTECTION PHYTOSANITAIRE RÉNOVÉE 7h

 En salle
100%

OBJECTIFS Comprendre le système immunitaire des plantes. Maîtriser l'approche globale de la santé des végétaux.

INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun
Calendrier
Sur demande.



Modalité et délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation.



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Fondements scientifique et technique du lien entre santé des sols et santé des plantes
- ▶ Approfondissement des déterminants biologiques de l'immunité des plantes
- ▶ Stratégie nutrition - santé dans le cadre de la protection des végétaux Ouverture vers les notions de RedOx
- ▶ Détails des méthodes utilisées comme alternatives aux phytosanitaires : biostimulation, SDN, biocontrôle
- ▶ Atelier sur l'approche globale de la santé des plantes
- ▶ Construction d'itinéraires techniques combinant agronomie, biostimulation des sols, SDN et biocontrôle

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires
- ▶ Présentation avec support diaporama
- ▶ Atelier de co-construction d'itinéraires techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session

APPROCHE SYSTÈME ET CONCEPTION DE SYSTÈMES DE CULTURE BAS INTRANTS 7h

 En salle
100%

OBJECTIFS Intégrer les connaissances et devenir capable de façonner des systèmes de culture «régénératifs»

INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité et délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation.



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Déterminants d'une matrice des priorités à traiter dans les systèmes de culture connus
- ▶ Création d'un système de culture type à corriger
- ▶ Conception de systèmes de culture : inclusion des couverts végétaux, modification de la succession des cultures, établissement d'une stratégie complète de nutrition santé et biocontrôle
- ▶ Qualification des solutions en terme de temps de travail et de charges Établissement d'une grille de rapport coût/bénéfice technico-économique

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires
- ▶ Présentation avec support diaporama
- ▶ Mise en situation
- ▶ Atelier de co-construction d'itinéraire technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session



SAVOIR LIRE LES ANALYSES ORGANO-BIOLOGIQUES DU SOL 7h

 En salle
100%

OBJECTIFS Savoir positionner les analyses organo-biologiques pour renforcer son conseil en agroécologie sur la fertilité des sols et les apports organiques

INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité et délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation.



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Différence entre matière organique libre et matière organique liée
- ▶ Influence du C/N des matières organiques dans la capacité à nourrir la microbiologie du sol et assurer la libération d'azote pour la culture
- ▶ La biomasse microbienne comme indicateur biologique du sol
- ▶ Les indices de minéralisation : lien entre les résultats de laboratoire et la situation au champ
- ▶ Travail sur des cas concrets d'analyses de sol/ Élaboration d'un conseil d'adaptation des pratiques culturales pour chaque cas étudié : évolution des apports organiques, gestions des résidus, pratiques de travail du sol

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires Présentation avec support diaporama
- ▶ Atelier d'étude de cas concrets
- ▶ Atelier d'élaboration de conseil agronomique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session



DIAGNOSTIQUER LES SOLS SUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE 7h

 En salle 50%  Terrain 50%

OBJECTIFS Apprendre à mobiliser un ensemble d'outils de conseil sur un cas concret de diagnostic de fertilité de sols
INTERVENANT Expert Biospheres



Public

Salarié agricole, agronome, technicien, agriculteur



Prérequis

Aucun



Calendrier

Sur demande.



Modalité et délais d'accès

Prise de contact via formulaire en ligne. Fin des inscriptions 2 mois avant la formation.



Lieu

Possible toute France.



Accessibilité

Adaptable sur demande à l'inscription.



Tarif

Vivéa et autres publics : sur devis.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- ▶ Mise en place de la démarche d'audit de fertilité des sols et d'audit des pratiques culturales : test bêche, sondage tarière, microbiometer, profil de sol
- ▶ Élaboration d'un plan d'échantillonnage adapté
- ▶ Calcul des indicateurs de pratiques : bilan humique simplifié, charges de mécanisation, temps de travail, IFT
- ▶ Design d'un modèle agro écologique alternatif et modélisation de l'impact du nouveau modèle sur les indicateurs de pratique

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Visite d'exploitation
- ▶ Ateliers pratiques de réalisation d'audits (terrain et en salle)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de session

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - PRÉSENTATION

CDA propose et dispense des formations présentielle ou distancielles, inter ou intra entreprise.

II - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres.

Toute commande, réservation ou inscription à une action de formation proposée implique par sa signature l'adhésion complète et sans réserve du client aux présentes CGV, ce dernier se portant le cas échéant également fort de leur respect par ses salariés, agents et assimilés.

III - INFORMATION PRÉALABLE

Le client ou le participant à la formation recevra avant son inscription définitive et tous règlements des frais de formation, toutes les informations requises et utiles lui permettant notamment de constater l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Par son inscription ou le règlement des frais de formation, il reconnaît avoir reçu lesdites informations.

IV - RÉSERVATION & INSCRIPTION

4.1. Dispositions générales

La pré-inscription (ou réservation) à une formation s'effectue par téléphone ou par email jusqu'à réception par CDA du formulaire d'inscription dûment complété.

La prise en compte des participants aux formations choisies ne sera définitivement constatée qu'après leur inscription accompagnée du règlement des frais de formation.

Jusqu'à cet instant, CDA disposera librement des places retenues. Chaque inscription donnera lieu à la conclusion entre le client, le participant et CDA d'une convention de formation, conformément aux dispositions applicables. Un exemplaire original de ladite convention, devra être retournée à CDA, signée par les intéressés et revêtue, le cas échéant, du cachet de l'entreprise.

4.2. Formations inter-entreprises

Elles correspondent aux offres disponibles figurant notamment dans le catalogue CDA et sur le site SITE WEB organisées selon le calendrier fixé par BIOSPHERES, dans ses locaux.

CDA pourra reporter ou ajourner une formation, au plus tard 6 jours ouvrés avant la date prévue, notamment pour cause d'insuffisance du nombre de participant ou pour toute autre raison pédagogique, ce sans indemnité.

Le client dispose également de la faculté de remplacer un participant empêché, ce sans indemnité, au plus tard jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date prévue, sous réserve que le remplaçant dispose du même profil et des mêmes besoins de formation.

4.3. Formations intra-entreprises

Elles correspondent aux formations développées sur mesure par CDA selon les besoins exprimés par le client, réalisées dans les locaux mis à disposition par le client ou dans les locaux de CDA.

Le calendrier convenu avec le client ne pourra faire l'objet d'un report ou d'un ajournement sans accord préalable de CDA. Toute offre de formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale de la part de CDA, précisant le programme de la formation, ainsi que l'ensemble de ses conditions, notamment financières. Pour toute action de formation spécifique, la proposition commerciale sera retournée à CDA, avant le début de la formation, signée et complétée de la mention

« bon pour accord ».

V - PARTICIPATION AUX FORMATIONS

La participation aux formations est conditionnée à la validité de l'inscription et au règlement des frais de formation, le cas échéant. Le client recevra la convocation correspondante, et la transmettra, le cas échéant, au participant définitivement inscrit. CDA fournit l'ensemble des supports pédagogiques nécessaire à la bonne réalisation de l'action de formation.

Chaque participant devra émarger tout document destiné à démontrer sa présence. CDA remettra en fin de session, le cas échéant avec la facture des frais de formation, une attestation de participation, nonobstant la remise de tout autre document, diplôme ou certificat sanctionnant la participation à toute action de formation. Toute formation débutée est due en son intégralité.

VI - FRAIS DE FORMATION

6.1. Dispositions générales

Les frais de formation sont assujettis à la TVA au taux de 20%. Ils ne comprennent pas le coût des repas. Ne sont également pas compris, les frais de déplacement et d'hébergement des participants.

Le règlement des frais de formation s'effectue, sauf stipulations ou mentions contraires, comptant et sans escompte, par chèque ou virement, à réception de la facture. À défaut CDA pourra suspendre toute prestation en cours, sans préjudice de toute autre action.

Tout impayé à son échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités égales à cinq (5) fois le taux d'intérêt légal, ce jusqu'à complet paiement, nonobstant toute autre voie de recouvrement contentieux aux frais du client et sans préjudice d'autres dommages et intérêts qui pourraient être dus.

Le client devra, le cas échéant, effectuer la demande de prise en charge par l'OPCO avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge totale ou partielle par l'OPCO, ou de non-obtention de l'accord de prise en charge par l'OPCO au premier jour de la formation, les frais de formation seront directement facturés au client, lequel s'engage définitivement et sans réserve à leur règlement.

En cas de report ou d'annulation tardive (moins de huit jours) par le client d'une session de formation ou de sa participation à cette dernière, il sera dû à CDA, une indemnité compensatrice calculée comme suit :

- 30% du montant de la formation en cas de report ou d'annulation notifiée entre 1 et 2 semaines avant la date prévue.
- 80% du montant de la formation en cas de report ou d'annulation notifiée moins de 8 jours ouvrés avant la date prévue.
- 100% du montant de la formation en cas de report ou d'annulation notifiée moins de 48 heures avant la date prévue.

6.2. Formations interentreprises

Le règlement de la formation sera effectué à l'inscription comptant et sans escompte. Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'inscription ou de règlement portée sur les factures émises par CDA donnera lieu à des pénalités de retard égales à cinq fois le taux d'intérêt légal applicable.

6.3. Formations intra-entreprises

Le client versera à CDA lors de la commande un acompte d'au moins 30% du coût total de la formation, sauf convention contraire.

VII – RESPONSABILITÉ

CDA n'est tenue qu'à une obligation générale de moyen, aucune obligation de résultat ne lui étant expressément reconnue, notamment quant à la présence des participants aux sessions de formation, ou encore à la réussite de ces derniers en vue de l'obtention d'un diplôme ou certificat.

CDA n'est pas responsable du contenu pédagogique employé par les intervenants pas plus que de toute défaillance technique du matériel utilisé.

La responsabilité de CDA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client et plafonnée en tout état de cause à 50% du montant du prix effectivement réglé par le client. Elle ne pourra en tout état de cause être recherchée au titre de dommages indirects (tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation).

CDA ne pourra être tenue responsable en cas d'une quelconque inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure ou fortuit, au sens qui en est donné par la jurisprudence des juridictions françaises.

VIII – CONFIDENTIALITÉ - DONNÉES PERSONNELLES – PROPRIÉTÉ 8.1. Confidentialité CDA

et le client s'engagent à garder confidentiels les informations et documents les concernant de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à sa conclusion, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par CDA au client.

Le client accepte d'être cité par CDA comme client dans ses listes de références et propositions commerciales, ainsi que dans sa communication interne et toute autre qui l'exigerait. CDA s'engage à ne communiquer aucune des informations transmises par le client, y compris relatives aux participants.

8.2. Données personnelles

Le client ayant transmis des données à caractère personnel de ses salariés inscrits auprès de CDA en tant que participant aux formations proposées par celle-ci, s'engage à informer chacun d'eux de la transmission et du traitement de ces données par CDA en vue du suivi administratif de chaque formation le concernant.

Le client est informé qu'il dispose ainsi que ses salariés inscrits comme participants aux formations proposées par CDA d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. Ce droit peut être exercé par courrier (CDA – 5 place Bouvet 01500 Ambérieu en Bugey ou par e-mail : contact@uni-spheres.com) cette demande sera traitée dans un délai maximum d'un mois.

8.3. Propriété intellectuelle

CDA et leurs auteurs respectifs sont les titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés aux formations qu'elle propose. À ce titre, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (écrit, oral, radiotélévisé...) employé pour les formations que propose CDA, en demeure la propriété exclusive, le client s'interdisant et se portant fort du respect de cet engagement par ses salariés, tout enregistrement, utilisation, reproduction, modification, cession, publication, diffusion, représentation et exploitation, en tout ou partie, sans autorisation écrite préalable de CDA. À défaut le client sera susceptible de poursuites tant civiles que pénales.

IX - DIFFÉRENDS

En cas de différends entre le Client et CDA, ceux-ci tenteront de parvenir à une solution amiable, à défaut de quoi, les litiges seront portés devant le Tribunal de Bourg-en-Bresse.

LE FAIT DE PASSER COMMANDE ENTRAÎNE L'ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Merci de parafer chaque page.

Centre de Développement de l'Agroécologie - Association loi 1901
Déclaration en Préfecture de l'Ain en date du 27 février 2013.
Insertion au Journal Officiel des associations n°11 du 16 Mars 2013.
Numéro de SIRET : 793117 847 00038
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 07 793117847